

STATION DE VAL D'ALLOS 1800

COMMUNE D'ALLOS

Syndicat Mixte du Val d'Allos

TELESIEGE DE MARIN PASCAL

Pièce H

DISPOSITIONS de SAUVETAGE

CARACTERISTIQUES DE L'APPAREIL

Télesiège débrayable	:		6 places
Longueur suivant la pente	:		1 950,37 m
Dénivelée	:		507,00 m
Station motrice	:		Amont
Station de tension	:		Aval
Sens de montée	:		gauche
Débit provisoire	:		2 500 sk/h montée
Débit à terme	:		3 000 sk/h montée
Vitesse en ligne	:		5,5 m/sec maxi
Nombre de sièges	:	~104 au débit à terme dont 6 en gares	
Nombre de pylône	:		~17
Embarquement	:		dans l'axe
Débarquement	:		dans le contour
Conditions d'exploitation	:	100% montée	0 % descente
Altitude gare aval	:		1 837,00 m
Altitude gare amont	:		2 344,00 m

RESPONSABLES

La décision d'évacuer la ligne du télésiège de Marin Pascal est prise par le Chef d'Exploitation ou son suppléant sur rapport du responsable de l'appareil.

Cette décision doit être prise au maximum dans les 30 minutes qui suivent le rapport de l'incident.

Dès la décision prise de l'évacuation, le service des pistes de la station est chargé par le Chef d'exploitation, de parcourir la ligne à la descente, afin de prévenir les usagers de l'évacuation. Il dispose pour ce faire d'un porte-voix qui est stocké en gare d'arrivée. Il doit également rassurer les passagers.

Le Chef d'exploitation demande aux sauveteurs de service de se rendre au point de ralliement qui est la gare supérieure du télésiège.

Le Chef d'exploitation prévient les autorités compétentes, gendarmerie, service de contrôle des remontées mécaniques.

SAUVETEURS

Le sauvetage est exécuté par le personnel de Val d'Allos Loisirs Développement réparti en équipes de 2 personnes.

Il se déroule sous la responsabilité permanente du Chef d'exploitation ou de son suppléant.

Par ailleurs, après évacuation de la ligne, l'accompagnement et l'accueil au sol sont assurés en priorité par les autres pisteurs de la station.

MATERIEL

Il est composé d'un sac à dos par équipe de sauvetage qui contient le dispositif de descente sur câble et d'évacuation au sol.

Chaque équipe dispose d'un poste de radio et doit se munir d'un matériel d'éclairage si le sauvetage risque de se terminer de nuit. Le matériel d'éclairage individuel étant composé de lampes frontales à concurrence d'une lampe par personne prenant part au sauvetage. De plus, la station dispose de chenillettes équipées de projecteurs.

Le matériel de sauvetage est entreposé dans la gare du télésiège.

SECTEUR D'INTERVENTION

La ligne du télésiège de Marin Pascal est divisée en plusieurs secteurs d'intervention. Le nombre de secteurs correspond au nombre d'équipes de sauvetage. Chaque équipe étant affectée à un secteur.

Les sommets de ces secteurs sont accessibles en chenillette quelles que soient les conditions atmosphériques ou à ski.

PERSONNEL D'INTERVENTION

Le personnel d'intervention est composé de personnes de Val d'Allos Loisirs Développement. Le personnel peut intervenir indifféremment sur le câble ou à terre.

Toutes ces personnes connaissent la technique et le matériel d'évacuation. Un exercice annuel de sauvetage est organisé par l'exploitant.

CONDUITE DE L'OPERATION

Après décision de l'évacuation, sauveteurs et chenillettes se rendent au lieu de stockage du matériel.

Chaque groupe de deux sauveteurs se munit d'un sac à dos, renfermant le matériel et se rend au départ de son secteur à ski.

DESCENTE DES PASSAGERS

Aux pylônes indiqués, les sauveteurs s'équipent du matériel contenu dans le sac et évacuent en s'acheminant sur le câble, siège par siège. Les passagers sont évacués avec leur matériel de ski. Ils sont pris en charge au sol par le personnel de Val d'Allos Loisirs Développement qui les achemine par gravité jusqu'aux pistes de ski localisées à proximité de l'installation.